

concerne, de l'exécution du présent décret, qui prendra effet au 1^{er} janvier 2002 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 décembre 2001.

LIONEL JOSPIN

Par le Premier ministre :

La ministre de la jeunesse et des sports,

MARIE-GEORGE BUFFET

*Le ministre de l'économie,
des finances et de l'industrie,*

LAURENT FABIUS

La ministre de l'emploi et de la solidarité,

ÉLISABETH GUIGOU

Le ministre de l'intérieur,

DANIEL VAILLANT

*Le ministre de la fonction publique
et de la réforme de l'État,*

MICHEL SAPIN

Le ministre de la recherche,

ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG

Le ministre délégué à la santé,

BERNARD KOUCHNER

La secrétaire d'État au budget,

FLORENCE PARLY

Arrêté du 28 décembre 2001 portant agrément d'un laboratoire pour analyser les substances et détecter les procédés mentionnés au deuxième alinéa de l'article L. 3631-1 du code de la santé publique

NOR: MJSK0170210A

La ministre de la jeunesse et des sports,

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L. 3631-1 et L. 3632-2 ;

Vu le décret n° 2001-35 du 11 janvier 2001 relatif aux examens et prélèvements autorisés pour la lutte contre le dopage ;

Vu le décret n° 2001-1368 du 28 décembre 2001 portant création du Laboratoire national de dépistage du dopage,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Est agréé, à compter du 1^{er} janvier 2002, en qualité de laboratoire de contrôle antidopage, pour analyser les substances et détecter les procédés mentionnés au deuxième alinéa de l'article L. 3631-1 du code de la santé publique susvisé, le Laboratoire national de dépistage du dopage, établissement public national à caractère administratif, dont le siège est situé 143, avenue Roger-Salengro, 92290 Châtenay-Malabry.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 décembre 2001.

Pour la ministre et par délégation :

Par empêchement du directeur des sports :

Le chef de service,

H. CANNEVA

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Arrêtés du 20 décembre 2001 relatifs à des sociétés civiles professionnelles (officiers publics ou ministériels)

NOR: JUSC0120782A

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 20 décembre 2001 :

Le retrait de M. Duffau (Max, Jean, René), notaire associé, membre de la société civile professionnelle Max Duffau et Jean-Jacques Boué, notaires associés, titulaire d'un office de notaire à la résidence de Valence d'Agen (Tarn-et-Garonne), est accepté.

La raison sociale de la société civile professionnelle Max Duffau et Jean-Jacques Boué, notaires associés, est ainsi modifiée : « Jean-Jacques Boué, notaire, associé d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial ».

NOR: JUSC0120783A

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 20 décembre 2001 :

Le retrait de M. Lhuissier (Marcel, Louis), notaire associé, membre de la société civile professionnelle Patrick Bacle, Alain Lambert, Marcel Lhuissier, Jacques Germerie, Annick Graillet et Jacques Lebouc, notaires associés, titulaire d'un office de notaire à la résidence d'Alençon (Orne), est accepté.

La raison sociale de la société civile professionnelle Patrick Bacle, Alain Lambert, Marcel Lhuissier, Jacques Germerie, Annick Graillet et Jacques Lebouc, notaires associés, est ainsi modifiée : « Patrick Bacle, Alain Lambert, Jacques Germerie, Annick Graillet et Jacques Lebouc, notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial ».

NOR: JUSC0120784A

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 20 décembre 2001 :

Les retraits de M. Andrieu (Claude, Marcel) et de M. Canet (Jacques, Marie, Paul), notaires associés, membres de la société civile professionnelle Claude Andrieu et Jacques Canet, notaires associés, titulaire d'un office de notaire à la résidence de Caussade (Tarn-et-Garonne), sont acceptés.

Par suite des retraits de M. Andrieu (Claude, Marcel) et de M. Canet (Jacques, Marie, Paul), la société civile professionnelle Claude Andrieu et Jacques Canet, notaires associés, est dissoute.

M. Mognetti (Julien, Fernand, Jacques) est nommé notaire à la résidence de Caussade (Tarn-et-Garonne), en remplacement de la société civile professionnelle Claude Andrieu et Jacques Canet, notaires associés, dissoute.

NOR: JUSC0120785A

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 20 décembre 2001 :

Le retrait de M. Petit (Jean-Marie, Joseph), notaire associé, membre de la société civile professionnelle Jean-Marie Petit et André Pecqueur, notaires associés, titulaire d'un office de notaire à la résidence de Neuville - Saint-Vaast (Pas-de-Calais), est accepté.

La raison sociale de la société civile professionnelle Jean-Marie Petit et André Pecqueur, notaires associés, est ainsi modifiée : « M^{re} André Pecqueur, notaire, associé d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial ».

NOR: JUSC0120786A

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 20 décembre 2001 :

Mlle Fixois (Marie-Agnès, Germaine, Claire) est nommée notaire associée, membre de la société civile professionnelle Pierre Fixois et Marie-Hélène Beyers, épouse Fixois, notaires associés, titulaire d'un office de notaire à la résidence de Louvres (Val-d'Oise).

La raison sociale de la société civile professionnelle Pierre Fixois et Marie-Hélène Beyers, épouse Fixois, notaires associés, est ainsi modifiée : « Pierre Fixois, Marie-Hélène Beyers-Fixois et Marie-Agnès Fixois, notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial ».

NOR : JUSC0120787A

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 20 décembre 2001 :

Le retrait de M. Gautier (Patrice, François), notaire associé, membre de la société civile professionnelle Patrice Gautier, notaire associé, titulaire d'un office de notaire à la résidence de Civray (Vienne), est accepté ;

Par suite du retrait de M. Gautier (Patrice, François), la société civile professionnelle Patrice Gautier, notaire associé, est dissoute ;

Mme Poirier (Annie, Bernadette, Chantal), épouse Aroul, est nommée notaire à la résidence de Civray (Vienne), en remplacement de la société civile professionnelle Patrice Gautier, notaire associé, dissoute.

NOR : JUSC0120788A

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 20 décembre 2001 :

M. Gautier (Patrice, François) et Mlle Mathieu (Isabelle) sont nommés notaires associés, membres de la société civile professionnelle Jean-Claude Gaudin, Philippe Poincet et Jean-Guy Marcais, notaires associés, titulaire d'un office de notaire à la résidence de Château-Gontier (Mayenne) ;

Les retraits de M. Gaudin (Jean-Claude, Emile, Roger, François) et de M. Poincet (Philippe, Georges, Augustin), notaires associés, membres de la société civile professionnelle Jean-Claude Gaudin, Philippe Poincet et Jean-Guy Marcais, notaires associés, sont acceptés ;

La raison sociale de la société civile professionnelle Jean-Claude Gaudin, Philippe Poincet et Jean-Guy Marcais, notaires associés, est ainsi modifiée : « Jean-Guy Marcais, Patrice Gautier et Isabelle Mathieu, notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial ».

NOR : JUSC0120789A

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 20 décembre 2001 :

Mlle Chevalier (Hélène) est nommée notaire associée, membre de la société civile professionnelle Pierre Prochasson et Monique Vacher, notaires associés, titulaire d'un office de notaire à la résidence de Chinon (Indre-et-Loire) ;

Le retrait de Mme Piechota (Monique), épouse Alix, notaire associée, membre de la société civile professionnelle Pierre Prochasson et Monique Vacher, notaires associés, est accepté ;

La raison sociale de la société civile professionnelle Pierre Prochasson et Monique Vacher, notaires associés, est ainsi modifiée : « M^e Pierre Prochasson et M^e Hélène Chevalier, notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial ».

NOR : JUSC0120793A

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 20 décembre 2001 :

M. Guivarc'h (Luc, Dominique, Marie) est nommé notaire associé, membre de la société civile professionnelle Jean-Claude Pipet, Claude Charmot et Anne Pignard-Exbrayat, notaires associés, titulaire d'un office de notaire à la résidence de Cluses (Haute-Savoie) ;

Le retrait de M. Charmot (Claude, Léon), notaire associé, membre de la société Jean-Claude Pipet, Claude Charmot et Anne Pignard-Exbrayat, notaires associés, titulaire d'un office de notaire à la résidence de Cluses (Haute-Savoie), est accepté ;

La raison sociale de la société civile professionnelle Jean-Claude Pipet, Claude Charmot et Anne Pignard-Exbrayat, notaires associés, est ainsi modifiée : « Jean-Claude Pipet, Anne Pignard-Exbrayat et Luc Guivarc'h, notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial ».

NOR : JUSC0120796A

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 20 décembre 2001 :

M. Gascon (Pierre, Marie, Georges) est nommé notaire associé, membre de la société civile professionnelle Emile Francon, Philippe Panossian, Francis Vigneron et Michèle Breysse-Panossian, notaires associés, titulaire d'un office de notaire à la résidence de Valence (Drôme).

La raison sociale de la société civile professionnelle Emile Francon, Philippe Panossian, Francis Vigneron et Michèle Breysse-Panossian, notaires associés, est ainsi modifiée : « Emile Francon, Philippe Panossian, Francis Vigneron, Michèle Breysse-Panossian et Pierre Gascon, notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial ».

NOR : JUSC0120794A

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 20 décembre 2001 :

Le retrait de M. Voillequin (André, Pierre), huissier de justice associé, membre de la société civile professionnelle André Voillequin, Daniel Fery, Christian Kremmer, Stéphane These, huissiers de justice associés, titulaire d'un office d'huissier de justice à la résidence de Bourg-en-Bresse (Ain), est accepté.

La raison sociale de la société civile professionnelle André Voillequin, Daniel Fery, Christian Kremmer, Stéphane These, huissiers de justice associés, est modifiée comme suit : « Daniel Fery, Christian Kremmer, Stéphane These, huissiers de justice associés ».

NOR : JUSC0120795A

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 20 décembre 2001 :

M. Liauzu (Pierre, Louis) est nommé huissier de justice associé, membre de la société civile professionnelle Jean-Pierre Cantagrill, Harry Magamootoo et Stéphan Boghen, huissiers de justice associés, titulaire d'un office d'huissier de justice à la résidence de Saint-Paul (Réunion).

La raison sociale de la société civile professionnelle Jean-Pierre Cantagrill, Harry Magamootoo et Stéphan Boghen, huissiers de justice associés, est modifiée comme suit : « Jean-Pierre Cantagrill, Harry Magamootoo, Stéphan Boghen, Pierre Liauzu, huissiers de justice associés ».

NOR : JUSC0120797A

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 20 décembre 2001 :

Par suite du décès de M. Pellaux (Gilbert, Jean, André, Pierre), huissier de justice associé, la raison sociale de la société civile professionnelle Gilbert Pellaux et Patrick Pellaux, huissiers de justice associés, titulaire d'un office d'huissier de justice à la résidence de Lagny (Seine-et-Marne), est modifiée comme suit : « Patrick Pellaux, huissier de justice associé ».

NOR : JUSC0120790A

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 20 décembre 2001 :

Le retrait de M. Yllouz (Henri-Paul), huissier de justice associé, membre de la société civile professionnelle Henri-Paul Yllouz, huissier de justice associé, titulaire d'un office d'huissier de justice à la résidence de La Voulte-sur-Rhône (Ardèche), est accepté.

Par suite du retrait de M. Yllouz (Henri-Paul), huissier de justice associé, la société civile professionnelle Henri-Paul Yllouz, huissier de justice associé, est dissoute.

Mlle Herter (Audrey) est nommée huissière de justice à la résidence de La Voulte-sur-Rhône (Ardèche), en remplacement de la société civile professionnelle Henri-Paul Yllouz, huissier de justice associé, dissoute.

NOR : JUSC0120791A

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 20 décembre 2001 :

Le retrait de M. Petit (Jean-Robert, Henri), commissaire-priseur associé, membre de la société civile professionnelle Jean-Robert

Petit, commissaire-priseur associé, titulaire d'un office de commissaire-priseur à la résidence de Nantes (Loire-Atlantique), est accepté.

Par suite du retrait de M. Petit (Jean-Robert, Henri), la société civile professionnelle Jean-Robert Petit, commissaire-priseur associé, est dissoute.

Mme Bertrand (Virginie, Isabelle, Catherine, Danielle), épouse Rousseau, est nommée commissaire-priseuse à la résidence de Nantes (Loire-Atlantique), en remplacement de la société civile professionnelle Jean-Robert Petit, commissaire-priseur associé, dissoute.

NOR : JUSC0120792A

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 20 décembre 2001 :

Par suite du décès de M. Le Mouël (Jean-Marie, Yves, Charles), commissaire-priseur associé, la raison sociale de la société civile professionnelle Jean-Marie Le Mouël et Yves Le Mouël, commissaires-priseurs associés, titulaire d'un office de commissaire-priseur à la résidence de Paris, est ainsi modifiée : «Yan Le Mouël, commissaire-priseur associé».

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Décret du 27 décembre 2001 portant nomination au conseil d'administration de la Société d'économie mixte d'aménagement et de gestion du marché d'intérêt national de la région parisienne

NOR : AGRP0101920D

Par décret en date du 27 décembre 2001, M. Alain Jacotot, ingénieur général d'agronomie, chef du service des nouvelles des marchés du ministère de l'agriculture et de la pêche, est nommé représentant de l'Etat au conseil d'administration de la Société d'économie mixte d'aménagement et de gestion du marché d'intérêt national de la région parisienne (SEMMARIS).

Informations parlementaires

ASSEMBLÉE NATIONALE Session ordinaire de 2001-2002

ORDRE DU JOUR

NOR : INPX0102941X

Mardi 8 janvier 2002

A 9 heures. – 1^{re} séance publique

1. Questions orales sans débat.
2. Fixation de l'ordre du jour.

A 15 heures. – 2^e séance publique

1. Questions au Gouvernement.
2. Discussion du projet de loi (n° 3205) portant réforme de la politique de l'eau. – M. Daniel Marcovitch, rapporteur, au nom de la commission de la production et des échanges (rapport n° 3500). – M. Yves Tavernier, rapporteur pour avis, au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (avis n° 3517).

A 21 heures. – 3^e séance publique

Suite de l'ordre du jour de la deuxième séance.

Modification de l'ordre du jour prioritaire

Il résulte d'une lettre de M. le ministre des relations avec le Parlement en date du 21 décembre 2001 que l'ordre du jour du jeudi 10 janvier 2002 est ainsi fixé :

Jeudi 10 janvier 2002, à 9 heures. à 15 heures et, éventuellement, à 21 heures :

- suite de la proposition de loi relative à la solidarité nationale et à l'indemnisation des handicaps congénitaux ;
- proposition de loi portant rénovation des rapports conventionnels entre les professions de santé libérales et les organismes d'assurance maladie ;

- proposition de loi organique portant validation de l'impôt foncier sur les propriétés bâties en Polynésie française ;
- deuxième lecture du projet de loi relatif à l'accès aux origines des personnes adoptées et pupilles de l'Etat ;
- éventuellement, suite du projet de loi portant réforme de la politique de l'eau.

COMMISSIONS

NOR : INPX0102950X

1. Réunions

Mardi 8 janvier 2002

Commission des affaires étrangères, à 16 h 15 (salle de la commission) :

- audition de Mme Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, sur la convention Unidroit (ensemble une annexe) (n° 2879).

Commission de la production et des échanges, à 9 h 30 (salle de la commission) :

- politique de l'eau (n° 3205) (amendements, art. 88).

Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la bioéthique :

A 10 heures (salle Lamartine) :

Table ronde sur les cellules souches avec la participation :

- de lord Robert Winston, rapporteur du projet de révision de la loi bioéthique devant la Chambre des lords ;
- du docteur Christine Mummery, chercheur sur les cellules souches ;
- de M. Peter Lachmann, président de l'Académie de médecine britannique, rapporteur scientifique devant le Parlement du projet de révision de la loi bioéthique.